



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 août 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser :
 - Margot François et Sophie, La Frasse : Installation de 56 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit (parcelle RF No 187).